

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du canton de Lingwick tenue au 72, route 108, Lingwick (Québec), lundi le 5 juillet 2021, à 19 h, présidée par Mme Céline Gagné, mairesse et à laquelle assistent la conseillère et les conseillers suivants : Mme Suzanne Jutras, M. Sébastien Alix, M. Jonatan Audet, M. Guy Lapointe et M. Martin Loubier.

Tous membres du conseil et formant quorum.

Le conseiller Daniel Audet est absent.

Mme Josée Bolduc, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente.

▲▲▲▲▲▲▲▲

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 19 h 00.

2. **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

2021-120

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jonatan Audet

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit adopté, avec l'ajout du point 16.1 *Congrès de la Fédération québécoise des municipalités*.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

3. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

3.1 **SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JUIN 2021**

**ATTENDU QUE** tous les membres du conseil municipal ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juin 2021 et qu'ils ont pris connaissance de son contenu;

**EN CONSÉQUENCE,**

2021-121

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Suzanne Jutras

ET RÉSOLU QUE les membres du conseil municipal renoncent à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juin 2021 et qu'il soit adopté tel qu'il est présenté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

4. **SUIVI DES RÉOLUTIONS ET/OU DOSSIERS**

- Le 21 juin dernier, la Municipalité recevait une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation l'informant qu'elle peut bénéficier d'une aide financière, d'un montant maximal de 75 000 \$, dans le cadre du Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM).
- En prévision des élections municipales prévues à l'automne, la présidente d'élection avise les membres du conseil que la fin de la période des mises en candidatures sera le 1<sup>er</sup> octobre, à 16 h 30. À partir de ce moment, il serait possible qu'il y ait des personnes élues sans opposition. Comme la séance régulière du conseil municipal est prévue le 4 octobre, les personnes élues sans opposition ne seront pas assermentées avant la séance régulière. Le but est de ne pas précipiter les personnes qui seraient nouvellement élus à siéger sans les informations pertinentes. Le conseil actuel siégera donc lors de la séance du 4 octobre prochain.

5. **RAPPORT DE LA MAIRESSE**

- **La mairesse Céline Gagné**
  - Membre d'office de tous les comités municipaux
  - Représentante à la MRC

- Équipe de développement municipal – gestion du FDT local
- Équipe de développement du Haut-Saint-François
- Comité de la route 257
- Comité de sécurité public MRC
- Comité des usagers de la fibre optique intermunicipale
- *Communication Haut-Saint-François (MRC)*

2 juin rencontre planification stratégique loisir MRC

7 juin séance du conseil

8 juin conférence Table de concertation des aînés au sujet de MADA

8 juin atelier de la MRC

10 juin comité cours d'eau MRC

16 juin conseil des maires de la MRC

17 juin préparation et participation à la séance d'information/consultation plan régional des milieux humides et hydriques

22 juin entrevue poste d'inspecteur en bâtiment

28 juin atelier du conseil

29 juin comité de sécurité publique MRC

#### **Autres**

14 juin conférence Hydro-Québec, projet d'installation de bornes électriques accessibles pour recharge d'auto dans les municipalités

## **6. MEMBRES DU CONSEIL**

Responsabilité des élus et liste des réunions auxquelles ils ont assisté en juin 2021.

#### **- Le conseiller Guy Lapointe**

- Remplaçant au conseil des maires
- *Communication Haut-Saint-François*
- Municipalité amie des aînés et politique familiale
- Représentant des enfants
- Sécurité civile, ambulance, régie sécurité incendie
- Bâtiments municipaux
- Réseau Biblio de l'Estrie

2 juin rencontre planification stratégique loisir MRC

7 juin séance du conseil

8 juin conférence Table de concertation des aînés au sujet de MADA

14 juin comité de pilotage MADA-Famille

23 juin a.g.a. Ambulance Weedon & région

28 juin atelier du conseil

30 juin rencontre entre les pivots MADA-MRC avec Axel Klein

#### **Autres**

17 juin séance d'information/consultation plan régional des milieux humides et hydriques

#### **- La conseillère Suzanne Jutras**

- Loisir : animation et participation – Parc-en-ciel
- Loisirs : infrastructures, équipements récréatifs et aménagement des terrains
- *Journal Le Haut-Saint-François*
- Comité des loisirs de la MRC
- Comité consultatif en environnement (CCE)

2 juin rencontre planification stratégique loisir MRC

7 juin séance du conseil

17 juin comité loisir de la MRC

28 juin atelier du conseil

#### **- Le conseiller Jonatan Audet**

- Loisirs : infrastructures, équipements récréatifs et aménagement des terrains
- Développement touristique, culture, protection du patrimoine
- Bâtiments municipaux

2 juin rencontre planification stratégique loisir MRC

7 juin séance du conseil

18 juin visite au pont couvert avec Caroline Larose et Jean-François Levasseur pour la rampe d'escalier

28 juin atelier du conseil

Au cours du mois : suivi sur le dossier « pit à feu » à l'abri permanent

- **Le conseiller Sébastien Alix**

- Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- Environnement, protection des milieux naturels
- Voirie, équipements mécanisés et bâtiments
- Comité consultatif de développement – développement économique
- Lutte à la pollution lumineuse (*réserve du ciel étoilé*)

7 juin séance du conseil

19 juin plantation des arbustes et plants, achetés à la Pépinière rustique, dans le refuge des monarques

28 juin atelier du conseil

- **Le conseiller Daniel Audet**

- Loisir : animation et participation – Parc-en-ciel
- Développement touristique, culture, protection du patrimoine
- Environnement, protection des milieux naturels
- Comité consultatif en développement (CCD) – développement économique
- Comité consultatif en environnement (CCE)

2 juin rencontre planification stratégique loisir MRC

7 juin séance du conseil

28 juin atelier du conseil

- **Le conseiller Martin Loubier**

- Sécurité civile, ambulance, régie sécurité incendie
- Voirie, équipements mécanisés et bâtiments

2 juin rencontre planification stratégique loisir MRC

7 juin séance du conseil

17 juin c.a. de la *Régie incendie des Rivières*

28 juin atelier du conseil

## **7. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

### **7.1 REMISE DES BOURSES AUX FINISSANTS**

2021-122

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Suzanne Jutras

ET RÉSOLU QUE le Canton de Lingwick organise une cérémonie de remise des bourses aux finissants le 22 ou 29 septembre prochain, en respectant les consignes de distanciation sociale qui seront alors en vigueur. Conformément à notre politique, un chèque au montant de 200 \$ pourra être émis à chacun des nouveaux diplômés présents, si les documents requis ont été déposés à la municipalité. Une invitation sera envoyée aux élèves finissants, à leurs parents, aux représentants de la Caisse Desjardins du Haut-Saint-François et aux institutions scolaires concernées. Un montant de 50 \$ est alloué pour la préparation d'un goûter.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

### **7.2 LISTE DES ARRIÉRÉS DE TAXES – VENTE POUR TAXES**

**ATTENDU QUE** conformément aux articles 1022 et suivants du *Code Municipal*, la secrétaire-trésorière doit préparer une liste des personnes endettées envers la municipalité;

**ATTENDU QUE** dans la résolution n°2021-037, relativement au report de la vente pour taxes au mois de novembre, il était mentionné que si les ententes conclues pour les paiements des arrérages n'étaient pas respectées, les immeubles des propriétaires concernés seront acheminés à la vente pour taxes impayées

du mois de novembre, sans possibilité d'entente autre que le paiement complet des sommes dues;

**ATTENDU QUE** le conseil souhaite que soit réglé directement les arrérages, plutôt que de transférer les dossiers à la M.R.C. du Haut Saint-François pour les procédures de vente pour taxes;

**À CES CAUSES;**

**2021-123**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU QUE la municipalité transmette aux propriétaires dont les comptes présentant un solde dû supérieur à 50 \$, pour des factures datant de 2020, un avis demandant de régler leurs arrérages avant le 23 juillet 2021. À défaut du paiement des arriérés datant de 2020 et des intérêts avant le 23 juillet 2021, la municipalité n'aura d'autre choix que de procéder aux démarches de vente pour taxes impayées. Conformément à la résolution n°2021-037, pour les propriétaires d'immeubles avec qui une entente a été conclue auparavant, mais que cette entente n'a pas été respectée, il n'y aura pas d'entente autre que le paiement complet des sommes dues.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

### **7.3 ASSURÉ ADDITIONNEL – MARCHÉ DE LA PETITE ÉCOLE**

LA CONSEILLÈRE SUZANNE JUTRAS ET LE CONSEILLER SÉBASTIEN ALIX ÉTANT ADMINISTRATRICE ET PRODUCTEUR AU MARCHÉ DE LA PETITE ÉCOLE SE RETIRENT DES DÉLIBÉRATIONS ET DU VOTE.

**ATTENDU QUE** le Marché de la petite école tient ses activités principalement sur les terrains et édifice municipaux;

**ATTENDU QUE** le Marché demande à la municipalité de faire partie de ses assurés additionnels, pour la couverture en assurance responsabilité;

**EN CONSÉQUENCE;**

**2021-124**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU QUE le Canton de Lingwick demande à la MMQ d'ajouter l'organisme sans but lucratif, le Marché de la petite école, à titre d'assuré additionnel pour la responsabilité civile, ainsi que pour les erreurs et omissions. La prime annuelle est 175 \$. Les documents nécessaires pour procéder à cet ajout seront acheminés à la MMQ.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

### **7.4 UTILISATION DU FOUR À PAIN DE L'ABRI PERMANENT**

**ATTENDU QU'** un four à pain a été installé à l'abri permanent pour utilisation communautaire;

**ATTENDU QUE** les assureurs de la Municipalité n'assurent pas pour les blessures qui pourraient être occasionnées aux utilisateurs du four à pain;

**EN CONSÉQUENCE;**

**2021-125**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe

ET RÉSOLU QUE toutes personnes désirant faire l'usage du four à pain devra signer le formulaire de reconnaissance et d'acceptation des risques disponible à la municipalité, aux heures normales d'ouverture. Cette obligation sera affichée sur place et il sera interdit d'utiliser le four à pain si le formulaire n'a pas été complété et que la formation de base n'a pas été reçue. Le formulaire demeure valide pour une durée indéterminée, une fois complété par un utilisateur.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

### **7.5 INSPECTION DU PONT COUVERT MCVETTY-MCKENZIE – OFFRE DE SERVICE**

**ATTENDU QUE** l'assureur de la Municipalité, *la Mutuelle des municipalités du Québec*, demande un rapport d'inspection signé par un

ingénieur, pour couvrir le pont couvert en assurance responsabilité;

**EN CONSÉQUENCE;**

**2021-126**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jonatan Audet

ET RÉSOLU QUE le conseil accepte l'offre de service de DTA Consultants pour l'inspection du pont couvert McVetty-McKenzie, tel que stipulé dans l'offre de service datée du 23 juin 2021. Le coût de ces services, incluant un relevé d'inspection sur place et un rapport indiquant les cotes de comportement et matériau signé/scellé par un ingénieur est de 4 750 \$ plus les taxes applicables. Les fonds pour le paiement de cette facture seront pris à même le surplus accumulé.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**7.6 DÉCOUVERTE DES RESTES DE 215 ENFANTS SUR LE SITE D'UN ANCIEN PENSIONNAT AUTOCHTONE À KAMLOOPS EN COLOMBIE-BRITANNIQUE**

**CONSIDÉRANT** la découverte des restes de 215 enfants sur le site d'un ancien pensionnat autochtone à Kamloops en Colombie-Britannique;

**CONSIDÉRANT** les mauvais traitements infligés aux autochtones dans les pensionnats partout au Canada décrits par de nombreux rapports de commission d'enquête;

**CONSIDÉRANT** le devoir de tous les gouvernements, quel que soit le niveau, d'œuvrer à l'amélioration des relations et au bien-être de toutes les communautés;

**CONSIDÉRANT** l'obligation des gouvernements, quel que soit le niveau, de faire la lumière sur notre histoire, d'assumer le devoir de mémoire et d'honorer les victimes;

**2021-127**

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Suzanne Jutras

ET RÉSOLU

**QUE** Le Canton de Lingwick joigne sa voix au conseil d'administration de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) et exprime sa profonde tristesse à la suite de la découverte des restes de 215 enfants sur le site d'un ancien pensionnat autochtone à Kamloops en Colombie-Britannique;

**QUE** la municipalité salue l'annonce du gouvernement du Québec de faire la lumière sur d'éventuels cas semblables au Québec;

**QUE** la municipalité exprime sa solidarité avec les communautés autochtones et renouvelle sa volonté de favoriser des relations harmonieuses entre les communautés et l'épanouissement de tous les citoyens;

**QUE** copie de cette résolution soit envoyée à M. Ghislain Picard, chef de l'Assemblée des Premières Nations et du Labrador, à M. Pita Aatami, président de la Société Makivik, à M. Justin Trudeau, premier ministre du Canada, à M<sup>me</sup> Carolyn Bennett, ministre des Relations Couronne-Autochtones, à M. Marc Miller, ministre des Services aux autochtones, à M. François Legault, premier ministre du Québec, à M. Ian Lafrenière, ministre responsable des Affaires autochtones, ainsi qu'à la FQM.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**7.7 LOCATION DE LOCAUX À PAVAGE CENTRE-SUD DU QUÉBEC**

LA CONSEILLÈRE SUZANNE JUTRAS ÉTANT ADMINISTRATRICE AU SEIN DU COMITÉ DES LOISIRS SE RETIRE DES DÉLIBÉRATIONS ET DU VOTE.

**ATTENDU QUE** la compagnie Pavage Centre-Sud du Québec a obtenu le contrat de réfection majeure de la route 257;

**ATTENDU QUE** cette compagnie a besoin de locaux dans le secteur de Lingwick, pour la durée des opérations qui s'effectueront de juillet à octobre 2021;

**ATTENDU QUE** le local occupé par le comité des loisirs, ainsi que le local occupé par la Fadoq, dans le centre municipal, seraient disponibles pour cette période;

**EN CONSÉQUENCE,**

**2021-128**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe

ET RÉSOLU QUE la municipalité loue à Pavage Centre-Sud du Québec, pour la période du 12 juillet au 30 octobre 2021, le local du comité des loisirs, ainsi que le local du club Fadoq, situés dans le centre municipal incluant l'accès au réseau Internet disponible dans l'édifice, l'électricité et l'entretien. Le coût de location de chaque local est de 150 \$ par semaine, montant qui sera partagé à parts égales entre la municipalité et les organismes qui occupent habituellement ces locaux.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

#### **7.8 LOCATION DU PONT COUVERT – AUTORISATIONS**

**ATTENDU QUE** Mme Mélanie Rousseau effectue la location du pont couvert pour 2 jours, soit les 12 et 13 août pour célébrer un mariage;

**EN CONSÉQUENCE,**

**2021-129**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU

QUE le conseil municipal autorise Mme Rousseau à faire un feu de camp, à l'endroit désigné et selon les indications inscrites au contrat de location, dans la soirée du 13 août, si les conditions climatiques le permettent et qu'un permis de feu est obtenu;

QUE de la musique pourra être diffusé sur place, dans la nuit du 13 au 14 août, en réduisant l'intensité à compter de 23 h.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

#### **7.8 ENGAGEMENT DE CRÉDITS**

**ATTENDU QU'** il est nécessaire d'effectuer diverses dépenses pour assurer le bon fonctionnement des services municipaux et de procéder à des engagements de crédits;

**ATTENDU QUE** les sommes requises pour ces dépenses sont prévues au budget de l'exercice financier 2021;

**EN CONSÉQUENCE,**

**2021-130**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe

ET RÉSOLU QUE le conseil municipal autorise les engagements de crédits ci-après pour la période de juillet 2021;

<b>Engagements de crédits</b>	
<b>Administration</b>	
Formation élections ADMQ	240 \$
Extincteur type K (cuisine centre mun.)	230 \$
Produits nettoyages, papier, sacs	230 \$
<b>Total administration</b>	<b>700 \$</b>
<b>Transport - voirie</b>	
Urée	170 \$
Disques à couper, nettoyant camion	200 \$
<b>Total transport - voirie</b>	<b>370 \$</b>
<b>Parcs et terrains de jeux</b>	
Peinture gazébo	50 \$
Rép. clôture et peinture jeux métal	160 \$
Crochets, table à langer, tablettes	200 \$
Bande de patinoire	150 \$

Boîte à extincteur	60 \$
Peinture aéro, équerre, diluant	30 \$
<b>Total parcs et terrains de jeux</b>	<b>620 \$</b>
<b>TOTAL :</b>	<b>1 690 \$</b>

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**7.9 PRÉSENTATION DE L'ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES**

La directrice générale et secrétaire-trésorière présente et dépose l'état des activités financières au 31 mai 2021, lequel a été acheminé aux membres du conseil.

**7.10 ADOPTION DES COMPTES POUR LA SUITE DU MOIS DE JUIN 2021 ET DES COMPTES COURANTS**

N° chèque	Nom	Description	Montant
20326	Revenu Québec	Remises de l'employeur	5 274,74 \$
20327	Rec. Général du Canada	Remises de l'employeur	2 062,39 \$
20328	Hydro-Québec	Éclairage public	240,87 \$
20329	Hydro-Québec	Chalmers	25,47 \$
20330	Hydro-Québec	Centre mun. Éclairage	133,09 \$
20331	Hydro-Québec	Pont couvert	27,72 \$
20332	Hydro-Québec	Bureau et OTJ	380,20 \$
20333	Hydro-Québec	Centre village	31,76 \$
20334	Marché de la petite école	Aide financière	250,00 \$
20335	Bell Canada	Ligne garage	81,93 \$
20336	Services cartes Desj.	Publipostage, frais ann.	108,87 \$
20337	Hydro-Québec	Chauffage centre mun.	164,58 \$
20338	Réseau U.R.L.S. Québec	Formation ent. parcs	86,23 \$
20339	Pierre Chouinard & fils	Diésel	2 825,20 \$
20340	Magasin général Morin	Timbres, gants, bougie	170,51 \$
20341	JN Denis inc.	Lub., valves, rép. niv.	1 392,33 \$
20342	MRC du Haut-St-François	Téléphonie	336,66 \$
20343	Quinc. N. S. Girard	Teinture, nett., pap.hyg.	165,87 \$
20344	Sylvio Bourque	Déplacement castors	22,05 \$
20345	Vivaco groupe coop.	Pince, vis, broche	52,28 \$
20346	Scies Claude Carrier	Rép. débroussailleuse	92,15 \$
20347	Manon Rouso	Engrais, géotext., dépl.	90,72 \$
20348	Valoris-Régie HSF/Sherb.	Enfouissement	4 363,09 \$
20349	Casey Sylvester	Prime vêtement (bottes)	125,00 \$
20350	Axion	Wi-fi et tél. monte-pers.	100,62 \$
20351	Maison 5e Saison	Contribution	100,00 \$
20352	Pascal Sévigny	Déplacement + cell.	199,78 \$
20353	Transp. J. Ménard inc.	Niveleuse rte 257	1 826,38 \$
20354	Alexandre Latulippe	Déplacement + cell.	363,00 \$
20355	Equipro André Bolduc	Rép. débroussailleuse	34,49 \$
20356	Centre extincteur S.L.	Inspection hotte + ext.	231,29 \$
20357	Financecom Investis.	Arpentage fossé 257	9 657,90 \$
<b>Total des chèques :</b>			<b>31 017,17 \$</b>
10/06	Salaires	5 employés	2 974,05 \$
17/06	Salaires	5 employés	2 974,05 \$
24/06	Salaires	5 employés	2 974,05 \$
01/07	Salaires	5 employés	2 974,05 \$
05/07	Martin Loubier	Rémunération élu	205,23 \$
05/07	Guy Lapointe	Rémunération élu	535,09 \$

05/07	Sébastien Alix	Rémunération élu	377,23 \$
05/07	Daniel Audet	Rémunération élu	377,23 \$
05/07	Jonatan Audet	Rémunération élu	377,23 \$
05/07	Céline Gagné	Rémunération élu	726,74 \$
05/07	Suzanne Jutras	Rémunération élu	377,23 \$
<b>Total :</b>			<b>45 889,35 \$</b>

**2021-131**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jonatan Audet

ET RÉSOLU QUE la liste des comptes présentée soit acceptée et leur paiement autorisé pour un montant de 45 889,35 \$.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**Certificat de crédit numéro 2021-07-01**

Je soussignée, Josée Bolduc, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour le paiement de ces comptes au montant total de 45 889,35 \$.

**8. PÉRIODE DE QUESTIONS**

- On signale la présence de chiens au parc situé dans le rang des Pointes, à des endroits où il y a possibilité de nidification d'oiseaux. Par la même occasion, on informe la municipalité qu'il y a un manque de respect de la faune et de la flore de la part des usagers des terrains municipaux. On suggère l'installation d'affiches pour interdire certaines actions.
- Suggestion d'installer des nichoirs pour les hirondelles dans les parcs municipaux.
- Information concernant les noyers cendrés.
- Une citoyenne suggère de réinformer la population à propos du règlement concernant les chiens sans laisse qui sortent de leur propriété.
- On demande que les membres du conseil fassent connaître leur intention à propos des prochaines élections, assez rapidement.
- Demande de précision sur un « pit à feu ».
- On souligne que la partie gravellée de la route 257, empruntée le 25 juin par une citoyenne, est très bien entretenue.
- Félicitations aux membres du conseil qui terminent bientôt leur mandat de 4 ans.

**9. PAUSE SANTÉ**

De 20 h 19 à 20 h 25.

**10. INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**10.1 SILHOUETTES POUR RALENTISSEMENT**

Des alternatives plus efficaces que l'installation de silhouettes seront envisagées.

**11. RÉSEAU ROUTIER – VOIRIE**

**11.1 FOURNITURE DU SABLE ABRASIF POUR LA RÉSERVE**

**2021-132**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU

QUE le contrat pour la fourniture d'environ 1 500 t.m. de sable (abrasif) soit adjugé à Les Bétons L. Barolet inc. ;

QUE Les Bétons L. Barolet inc. sera complètement responsable de l'équipement et du personnel qu'il doit fournir pour la préparation et la livraison du sable au 9, chemin Fontainebleau à Lingwick et pour la préparation et le chargement du sable qui sera transporté par la municipalité;

QUE le coût (par tonne métrique) incluant les matériaux, le chargement, la main d'œuvre, l'équipement nécessaire, les frais généraux, les frais d'administration, les avantages sociaux, la livraison, tous les frais directs et indirects et les redevances, sans possibilité de réclamer aucun montant additionnel, mais



excluant les taxes (TPS et TVQ), est de 9,70 \$ la tonne métrique pour le sable livré par le fournisseur et de 6,10 \$ la tonne métrique pour le sable transporté par les camions et les employés de la municipalité;

QUE l'inspecteur municipal conviendra avec Les Bétons L. Barolet inc. du moment de la livraison qui devra être au plus tard le 24 septembre 2021 et de la quantité qui sera transporté directement par les employés de la municipalité. La livraison devra se faire uniquement lorsque le matériel est sec (aucune livraison les jours de pluie).

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

### **11.2 DÉBROUSSAILLAGE**

**2021-133**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe

ET RÉSOLU de retenir les services de Les Débroussailleurs G.S.L. inc. pour le débroussaillage que sera effectué, en août 2020, le long des chemins municipaux suivants : chemin North Hill, sauf la partie constituant le tunnel d'arbres, le chemin du Belvédère, le rang des Pointes, le chemin Fontainebleau (du garage municipal au chemin Poulin), le chemin Loïselle, le chemin Péloquin, le chemin de la Montagne-Rouge, le chemin Poulin, une partie du chemin Bourque, le chemin de la Rivière, le chemin Dell et la route du Lac-McGill. Le tarif pour ces travaux exécutés avec une faucheuse-débroussailleuse permettant une grosseur de coupe de 0 à 6'' est de 120 \$ / heures plus les taxes applicables. Le budget maximal alloué pour ces travaux, avant les taxes, est de 7 500 \$, ce qui représente 62,5 heures.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

### **11.3 CHANGEMENT DE PONCEAUX ET CREUSAGE DE FOSSÉS**

**2021-134**

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Suzanne Jutras

ET RÉSOLU

QUE le ponceau 2612 situé dans le rang des Pointes, le ponceau 2647, situé sur le chemin Fontainebleau, le ponceau au bout du chemin de la Rivière-Rouge, le ponceau 2416 situé sur la route du Lac-McGill et le ponceau avant le numéro civique 37, chemin Galson soient remplacés. Le coût prévu des travaux, incluant les ponceaux, le matériel et la machinerie est d'environ 8 402 \$, TVQ non-remboursable incluse;

QUE des travaux de creusage de fossé soit effectués aux endroits suivants :

- chemin North Hill : ± 1 800 mètres (30 heures)
- chemin Fontainebleau : ± 1 800 mètres (30 heures)

QUE les services de Transport Guillette inc. sont retenus pour les travaux de pelle. Le tarif est de 120 \$ / heure plus les taxes applicables.

L'aide financière de 15 000 \$, attribuée dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale – Volet Projets particuliers d'amélioration, est appliquée à ces travaux dont la coût total prévu est d'environ 29 350 \$.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

### **11.4 OFFRE DE RÉSIDUS DE PLANAGE D'ASPHALTE PROVENANT DE LA ROUTE 257**

**ATTENDU QUE** la compagnie Pavage Centre-Sud du Québec, adjudicataire pour les travaux concernant le projet de la route 257, propose à la Municipalité le matériel provenant du planage de l'asphalte sur la route 257;

**2021-135**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU

QUE la Municipalité souhaite profiter de cette opportunité pour faire l'achat de 280 t.m. de résidus de planage d'asphalte, au coût de 9 \$ / t.m., incluant la livraison. Ce matériel sera appliqué dans la cour du garage/caserne de la municipalité.

Les fonds pour le paiement de cette facture seront pris à même le surplus accumulé.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**11.5 PROGRAMME DE SUBVENTION POUR L'INSTALLATION DE BORNES DE RECHARGE DE RUE**

**ATTENDU QU'** Hydro-Québec, via le programme de subvention de 4500 bornes de recharge, offre au municipalité une aide financière couvrant les dépenses, jusqu'à concurrence de 24 000 \$ par borne, pour l'achat et l'installation de borne de rue;

**ATTENDU QUE** la municipalité peut fournir deux places de stationnement, l'accès aux bornes 24 heures sur 24, tous les jours de l'année, sans frais pour les utilisateurs;

**ATTENDU QU'** aucune offre de recharge n'est actuellement disponible sur la route 108, à moins de 20 kilomètres;

**À CES CAUSES;**

**2021-136**

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Suzanne Jutras

ET RÉSOLU QUE le Canton de Lingwick souhaite déposer une demande de subvention pour l'installation de recharge sur la rue de l'église, à proximité de la route 108.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**12. HYGIÈNE DU MILIEU**

**13. URBANISME, AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT**

**13.1 POSTE D'INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT – KEVEN TREMBLAY**

**2021-137**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU de procéder à l'embauche de M. Keven Tremblay à titre d'inspecteur en bâtiment et en environnement, responsable de l'application des règlements municipaux, conciliateur-arbitre en vertu de l'article 35 de la LCM, agent d'application du *Règlement sur les restrictions visant l'utilisation des bâtiments à propulsion mécanique* sur le lac Moffatt, responsable de la *Loi sur les compétences municipales* ainsi que de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens* à compter du 21 juillet 2021.

L'horaire de travail est défini comme suit :

Pour les mois de janvier, février, mars et décembre, sa présence sera requise deux demi-journées de 4 heures par mois.

À partir du mois d'avril jusqu'au mois de novembre inclusivement, 7 heures par semaine, soit les mercredis après-midi, au bureau de 13 h à 17 h et pour 4 heures et les 3 autres heures seront effectuées en télétravail.

Salaires : le salaire sera tel que prévu dans les conditions et échelles salariales adoptées par la municipalité (1<sup>er</sup> échelon).

L'indemnité afférente au congé annuel (4%) sera versée à chaque paie.

Congés fériés : Selon les normes du travail (5% hebdomadaire)

À cause de la nature de son travail, le travail supplémentaire exigé pour certains dossiers sera rémunéré au même tarif que les heures régulières.

Les frais de déplacement sur le territoire de la municipalité pour l'exercice de son travail lui seront remboursés selon le règlement en vigueur.

Toutes les formations, rencontres, etc. se déroulant en dehors des limites de la municipalité devront être autorisées par le conseil.

Les frais exigés pour la formation et/ou rencontre seront calculés de la façon suivante :

- 100 % aux frais de la municipalité de Lingwick, si cela concerne la réglementation applicable sur le secteur de la localité;
- À part égale entre les municipalités ayant recours aux services de M. Keven Tremblay lorsqu'il s'agit d'une loi, réglementation, politique, informations, etc. qui concernent les municipalités en général et après approbation du conseil municipal de Lingwick.

Le contrat couvre la période du 21 juillet au 31 décembre 2021. Une période de probation de 3 mois est accordée à M. Keven Tremblay, après cette période son statut de permanent à temps partiel sera confirmé.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

#### **14. LOISIRS ET CULTURE**

##### **14.1 ÉGLISE CHALMERS – TRAVAUX DE MAÇONNERIE**

Aucune soumission reçue

##### **14.2 ABRI PERMANENT – FABRICATION DE MURETS**

Aucune soumission reçue

##### **14.3 ADHÉSION À LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE LOISIR DE LA MRC**

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC du Haut-Saint-François est actuellement en démarche pour sa planification stratégique en loisir;

**CONSIDÉRANT QUE** cette planification stratégique est rédigée selon le principe du tandem optimal entre les responsabilités MRC et celles des municipalités afin de réaliser des économies d'échelle et des gains d'efficacité de façon complémentaire;

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC du Haut-Saint-François a présenté et expliqué aux membres du conseil municipal du Canton de Lingwick les constats et enjeux du territoire en lien avec le loisir;

**CONSIDÉRANT QUE** la MRC du Haut-Saint-François a présenté et expliqué aux membres du conseil municipal du Canton de Lingwick les axes d'intervention avec divers exemples expliquant leur portée, axes qui seront à prioriser pour le développement du loisir sur notre territoire;

**CONSIDÉRANT QUE** les cinq axes d'intervention serviront de pilier pour l'écriture du futur plan d'action loisir de la MRC du Haut-Saint-François;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil municipal du Canton de Lingwick ont eu l'opportunité d'émettre des commentaires et des suggestions en lien avec la planification stratégique en cours;

**2021-138**

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Suzanne Jutras

ET RÉSOLU

D'adhérer aux cinq axes d'intervention de la planification stratégique en loisir de la MRC du Haut-Saint-François. Ces axes sont :

- *Agir ensemble*
  - Coopérer et partager les ressources humaines et matérielle à partir d'une structure efficace;
  - Consolider les ressources loisir avec des rôles clairs et complices;
  - Valoriser le bénévolat et amoindrir l'essoufflement;
- *Prendre place*
  - *Affirmer le loisir comme un puissant levier de développement des communautés + qualité de vie;*
  - *Se positionner pour devenir un territoire attractif et mobilisant;*
- *Innover*
  - Mettre en valeur l'existant, le consolider et en faire la promotion;
  - Sortir des sentiers battus, utiliser nos forces pour se démarquer;
- *S'allier*
  - Mise en commun pour augmenter l'efficacité;
  - Multiplier les partenariats;
  - Augmenter les occasions de synergie entre nous pour faire tomber les barrières;

- *Communication*
  - Englobe tous les axes précédents.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**14.4 AMÉNAGEMENT AU PARC SITUÉ DANS LE RANG DES POINTES**

**2021-139**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jonatan Audet

ET RÉSOLU QUE M. Sylvio Bourque assiste M. Casey Sylvester dans l'aménagement du parc situé dans le rang des Pointes, de façon à éliminer les risques de chutes de branches ou d'arbres. M. Bourque sera payé l'équivalent du salaire minimum pour ces travaux.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**15. CORRESPONDANCE DU MAIRE / SECRÉTAIRE**

La liste de la correspondance reçue est déposée.

**16. SUJETS DIVERS**

**14.4 CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS**

**2021-140**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe

ET RÉSOLU QUE la mairesse Céline Gagné soit autorisée à s'inscrire au congrès organisé par la Fédération québécoise des municipalités qui se tiendra du 30 septembre au 2 octobre 2021 à Québec.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**17. PÉRIODE DE QUESTIONS**

- Suggestion d'implanter un bac de récupération du verre.
- Demande d'une table de pique-nique supplémentaire au parc du rang des Pointes et commentaire que les tables en place sont très lourdes.
- Un nom devrait être trouvé pour le parc du rang des Pointes.
- On souligne que la shed au parc du Belvédère est belle.
- Le stationnement du parc du rang des Pointes devrait être délimité.
- Demande de précisions sur le montant pour le débroussaillage et sur la subvention pour l'installation de borne électrique.
- Mention de l'efficacité du journal communautaire *Le Reflet* pour la diffusion de l'information municipale.
- Félicitations aux membres du conseil qui forment une bonne équipe et qui font du bon travail.

**18. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**2021-141**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe que la levée de la séance soit prononcée; il est 21 h 05.

Les résolutions ici inscrites sont conformes, sous réserve de l'approbation du libellé final du procès-verbal de la présente séance de la municipalité du canton de Lingwick, lors de sa prochaine séance.

La mairesse atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par lui de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du C.M.

**CANTON DE LINGWICK**

Céline Gagné,  
Mairesse

Josée Bolduc,  
Directrice générale secrétaire-trés.